

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance du huit mars deux mille quatre

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, MM. Didier CODORNIU, Gérard CRIBAILLET, Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, MM. Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, Alain SABLAIROL, Louis VIC.

N°32/2004

Excusé : M. Gilbert PLA.

OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
D'UN LOCAL AU PROFIT DE DIVERSES ASSOCIATIONS
INTERVENANT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Madame le Rapporteur expose :

Afin de mettre en œuvre les actions engagées au titre de la politique de la Ville, la SONACOTRA a mis à disposition de la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise un local situé dans la Cité St-Salvyre, Quartier Saint-Jean - Saint-Pierre.

Ce local sera exclusivement destiné à accueillir des associations intervenant dans le cadre de la Politique de la Ville.

A cet égard, la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise a mis ce local à la disposition des associations suivantes : Olympique Narbonnais, Narbonne XIII, Association des Familles et des Consommateurs de l'Aire Narbonnaise, Association « Vivre Ensemble », Union Delta et Association des anciens militaires et Harkis d'Algérie et leurs amis de l'Aude.

Une convention a été élaborée avec chacune de ces associations.

Il est proposé au Bureau :

- d'approuver les conventions de mise à disposition d'un local au profit des associations Olympique Narbonnais, Narbonne XIII, Association des Familles et des Consommateurs de l'Aire Narbonnaise, Association « Vivre Ensemble », Union Delta et Association des anciens militaires et Harkis d'Algérie et leurs amis de l'Aude,
- d'autoriser M. le Président de la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise à signer tout document de type technique, administratif ou financier se rapportant à cette affaire.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Le Président,

Michel MOYNIER.